



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de la Santé

Institut Pasteur de Tunis

Réservé aux Petites Entreprises

Avis d'appel d'Offres National n° IPT/2/2018

A procédure simplifiée pour la fourniture et pose de paillasses et des éléments sous paillasses et muraux de laboratoire en lot unique

L'Institut Pasteur de Tunis lance un appel d'offres national pour la fourniture et Pose de Paillasses et des Eléments Sous Paillasses et Muraux de Laboratoire en lot unique.

Les candidats intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **50 DT** (Cinquante Dinars) par versement au compte de l'Institut Pasteur de Tunis n°14 207 207 101 700 395 292, Banque de l'Habitat, 21 avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère et contre un bon de versement de la dite somme provenant de la Banque de l'Habitat ou la caisse de Institut Pasteur de Tunis, 13 Place Pasteur-BP.74 1002- Tunis Belvédère pendant l'horaire administratif auprès de l'Institut Pasteur de Tunis, Bâtiment Charles Nicolle Secrétariat Permanent de la Commission des marchés, sis à : INSTITUT PASTEUR DE TUNIS 13, Place Pasteur – BP 74 – 1002 Tunis Belvédère – Tunisie TEL : (216-71) 783 022-842 113/POSTE 106/175 FAX : (216-71) 791 833.

Les offres doivent être placées sous triple enveloppes séparées et scellées. L'enveloppe extérieure doit porter la mention obligatoire : Ne pas ouvrir-Appel d'Offres National N°IPT/2/2018 la fourniture et Pose de Paillasses et des Eléments Sous Paillasses et Muraux de Laboratoire en lot unique.

Cette enveloppe extérieure doit contenir :

- Un cautionnement provisoire conformément aux dispositions de l'article 13 du cahier des charges valable 120 jours à compter du jour suivant la date limite des offres.
- Les documents administratifs énoncés au cahier des charges.
- Une enveloppe 1 scellée contenant l'offre technique telle que précisée au cahier des charges.
- Une enveloppe 2 scellée contenant l'offre financière telle que précisée au cahier des charges.

Les offres doivent être envoyées sous pli postal fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou remises directement au bureau d'ordre de l'Institut Pasteur de Tunis contre récépissé à l'adresse sus mentionnée et ce au plus tard **le 09 /08 /2018 à 11H 30mn**, dernier délai de réception des offres par le bureau d'ordre de l'Institut Pasteur de Tunis. Le cachet du bureau d'ordre de l'Institut fait foi.

La séance d'ouverture des plis techniques et financières sera publique en date du **09 /08 /2018 à 12H** a la salle des réunions du Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés, 1^{ère} étage du Bâtiment Charles Nicolle, au siège social sis au 13, Place Pasteur – BP 74 – 1002 Tunis Belvédère – Tunisie.

Toute offre parvenue après les délais sera éliminée automatiquement.

La durée de validité des offres est de Cent vingt (120) jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Cet Avis est publié sur le site web de l'Institut Pasteur de Tunis www.pasteur.tn